



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CSS TRIMET - LANXESS

2ème réunion du 29 mars 2022



Ordre du jour

1. Retour sur la CSS du 17 mars 2021

- Désignation de son président
(Monsieur le maire de Saint-Jean-de-Maurienne)
- Approbation du règlement intérieur

2. Approbation du compte rendu

Ordre du jour

- 3. Bilan Inspection des installations classées**
- 4. Bilan des exploitants**
- 5. Protection civile**
Point sur les PPI (dont exercices)

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Inspection du 26/02/21

Episode de pollution

- type « mixte PM10 »
- niveau 1 mercredi 24 février 2021, niveau 2 jeudi 25 février 2021
- 2 non-conformités mineures (délai de remise du tableau des mesures prises, sensibilisation sur les mesures comportementales et sanitaires)
- 3 observations formulées (niveaux d'alerte à actualiser, sensibilisation, estimation des quantités de poussières évitées)

→ Trimet a répondu à l'ensemble des points

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Inspection du 20/05/21

Plan de surveillance – IEM (interprétation de l'état des milieux) –
ERS (évaluation risque sanitaire)

- Cartographie des usages à affiner pour le rayon de l'étude (parcelles agricoles à voir avec la chambre d'agriculture)
 - Transmettre les résultats de la surveillance, interprétés au regard des conditions météorologiques
 - ERS : calcul à réaliser avec l'hypothèse de 100 % d'autoconsommation
 - ERS : calcul intégrant les « bouffées » à réaliser
 - Mettre à jour l'IEM en intégrant tous les résultats de la surveillance
 - Proposer une surveillance environnementale intégrant également les résultats de l'IEM/ERS ainsi que les avis de l'enquête publique
- Réponse globale attendue pour fin juin 2022

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Inspection du 04/06/21

Incident – pollution des eaux

Coloration blanche du rejet à l'Arc - Déversement d'huiles

- recherche des causes

- déversement par erreur d'huiles usagées dans le réseau d'eau de refroidissement dirigé vers le milieu naturel

- absence d'asservissement de la fermeture de la vanne de rejet vers l'Arc à la détection d'hydrocarbures

Etude des solutions de gestion des eaux du bassin (analyses, examen de la FDS, coûts...) en lien avec la DDT, protocole d'évacuation vers l'Arc.

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Inspection du 18/06/21

Action nationale gros émetteurs de particules

Non conformités :

- Rejets diffus des fours non canalisés à estimer (GEREP)
- Vitesse d'éjection des fours 10 et 11 insuffisante
- Flux spécifique en poussières applicable à chaque série indépendamment l'une de l'autre.
- Actualisation des prescriptions dans le cadre du projet d'extension : identification de tous les conduits, indisponibilités des CTF et CTG, actions MTD (fours junker, fours 1 à 6), harmonisation avec les MTD (fours canalisés)

→ Réponse attendue – éléments cadrés par l'AP

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Inspection du 01/07/21

Risques technologiques

Non conformités :

- finaliser les modalités de gestion des MMR (la formation du CODIR, des cadres d'astreinte, de la maintenance et de la production ; enregistrement des tests de MMR, rédaction de toutes les procédures)
- MMR n° 4 « chaîne de détection de niveaux d'eau dans le château d'eau avec redondance dans la fosse » : efficacité à clarifier
- MMR n° 5 « dispositif de détection de niveaux d'aluminium liquide dans la lingotière » : temps de réponse
- non-respect de l'échéance de contrôle prévu pour une MMR (un report)
- plan de surveillance (PMII) non finalisé

→ Réponse à l'ensemble des points le 7 mars 2022

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

Extension des capacités :

- de production d'aluminium liquide de 150 kt/an à 160 kt/an (rubrique 3250-1 IED)
- de production de produits finis de 160 kt/an à 172 kt/an (rubrique 3250-3a IED)
- de cuisson des anodes de 280 t/j à 300 t/j (rubrique 2541-1)

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

- Risques accidentels : Aucune modification liée au projet : seveso SH rubriques 4130 toxicité aiguë par inhalation (brasques) et 4511 dangereux pour l'environnement aquatique (bain électrolyse)
 - Révision quinquennale de l'EDD de 2014 : travail sur les mesures de maîtrise des risques, risques acceptables, pas de modification du PPRT mais un PAC complémentaire
- 10 : fuite de gaz naturel
- 6 : explosion eau / métal liquide suite à percement cuve en présence d'eau
- 8 : explosion CCV
- 9 : dispersion chlore gazeux
- 11 : éclatement stockage d'azote

		PROBABILITE (sens croissant de E vers A)				
		E	D	C	B	A
		< 10 ⁻⁵ /an	10 ⁻⁵ – 10 ⁻⁴ /an	10 ⁻⁴ 10 ⁻³ /an	10 ⁻³ 10 ⁻² /an	> 10 ⁻² /an
5	Désastreux					
4	Catastrophique	PhD n°10-JF PhD n°10-FF	PhD n°6			
3	Important			PhD n°9-cas non isolé		
2	Sérieux	PhD n°11			PhD n°8	
1	Modéré					
Niveau de Gravité	GRAVITE des conséquences sur les personnes exposées au risque					

Tableau 54 : Grille MMR

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

- Risques chroniques, eau
 - Prélèvement barrage de Saint-Félix : augmentation de 12,3 % sans augmentation des valeurs prescrites 25 000 m³/j
 - Rejets : augmentation du rejet des eaux de refroidissement du secteur fonderie sans dépasser les 27000 m³/j déjà autorisés
- Risques chroniques, air
 - Secteur carbone : tour à pâte (TAP), four à cuire (FAC)
NOx de 100 t/an à 120 t/an, HAP maintenus à 150 kg/an, concentrations autres paramètres maintenues ou abaissée, suppression des dioxines et furannes (suppression du fuel TAP)
 - Secteur fonderie : augmentation du temps de fonctionnement fours 8 à 11, poussières maintenues à 10 t/an pour ensemble des fours canalisés, autres paramètres inchangés

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

Risques chroniques, air

- Secteur électrolyse : deux centres de traitement des gaz (CTG), impact sur les émissions de la série G
 - rejets spécifiques en kg/t inchangés (MTD : poussières 1,2 kg/tAl, fluor 0,6 kg/tAl, SO₂ 15 kg/tAl, NO_x 0,35 kg/tAl)
 - augmentation des VLE poussières de 150 à 192 t/an (MTD)
 - baisse de la VLE de 100 t/an à 96 t/an (MTD)
 - augmentation des VLE en SO₂ de 2250 t/an et 6,2 t/j à 2400 t/an et 6,6 t/j (MTD, 5,9t/j en période de pollution)

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

Étude d'interprétation de l'état des milieux (IEM) et évaluation du risque sanitaire (ERS) jointes au projet

- Utilisation des concentrations plafonds (VLE)
- 21 sources canalisées + sources diffuses lanterneaux électrolyse et fours
- 93 % des émissions : poussières, SO₂, NO_x et fluorures (dont HF)
- Autres substances : HCl, HAP, métaux
- Environnement urbain, densément peuplé, habitations proches
- IEM Sol :
 - HAP (hors BaP), dioxines/furannes, arsenic, chrome et nickel dans la gamme du « bruit de fond »
 - Incertitudes pour Plomb et BaP en 1 point proche d'une route

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

- IEM Air :
 - **COV et NOx** -> « bruit de fond »
 - **Fluor**
 - < seuil d'apparition des effets toxiques sur homme
QD= 0,04
 - < valeur guide OMS $1\mu\text{g}/\text{m}^3$ effets sur bétail et végétaux
 - **SO₂**
 - 4 fois < valeur réglementaire
 - **PM10**
 - > valeur réglementaire en un point (nord site)
(l'Echaillon) (1 campagne en période froide)
- surveillance environnementale pour affiner concentrations moyennes annuelles
- IEM Légumes : Compatibilité du milieu avec les usages (QD = 0,2 pour le fluor)

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

Risque sanitaire non significatif dans le fonctionnement futur (ERS) :

- Substances à seuil et sans seuil retenues selon la méthodologie nationale
- Modèle de dispersion des émissions du site (un an de données météo, 24 sources d'émissions)
- Risque sanitaire non significatif par inhalation et ingestion
 - ERI inhalation $1,7E-06$ (80 % chrome VI)
 - ERI ingestion $4,2E-07$ (arsenic 50 % et BaP 44 %)
 - ERI global $< 10^{-5}$
 - QD inhalation max 0,7 (fluorures, BaP)
 - QD ingestion max 0,4 (fluorures)

Concentrations modélisées < valeurs guides de l'OMS inhalation

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET Instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale

- Dossier déposé complet le 25/11/2020
- Avis favorable des services consultés, de l'INAO
- Avis favorable des 6 communes concernées par le rayon d'affichage
- Enquête publique du 6 avril au 5 mai 2021 : avis favorable du commissaire enquêteur du 29/06/2021
- Arrêté préfectoral du 7 décembre 2021
 - Autorisation de l'extension de production avec actualisation globale
 - MTD, arrêtés ministériels (VLE eau, VLE air), renforcement de la surveillance des rejets, nouveau plan de surveillance environnementale, prise en compte des avis émis pendant l'enquête publique

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET arrêté préfectoral d'autorisation et actualisation

- **Eau :**
 - Identification et caractérisation des points de prélèvement et de rejets
 - Actualisation des valeurs limites prenant en compte les nouvelles prescriptions introduites par l'arrêté ministériel du 24 août 2017 (faisant suite aux campagnes RSDE) et la compatibilité avec le QMNA5 de la masse d'eau concernée
 - Actualisation de la périodicité de la surveillance
 - Prescription d'une ETE pour le BaP et le fluoranthène
- **Air :**
 - Amélioration du suivi des rejets et prescriptions des VLE associées aux MTD
 - Étude sur les émissions diffuses des fours 1 à 6 dont les rejets ne sont pas canalisés
 - Etude sur la mesure en permanence des émissions de SO2 aux CTG de l'électrolyse compte tenu des flux émis
 - Ajout des prescriptions en cas d'arrêt des CTF et CTG
 - Encadrement de la surveillance environnementale (SO2, poussières, HF et fluor)

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

TRIMET arrêté préfectoral d'autorisation et actualisation

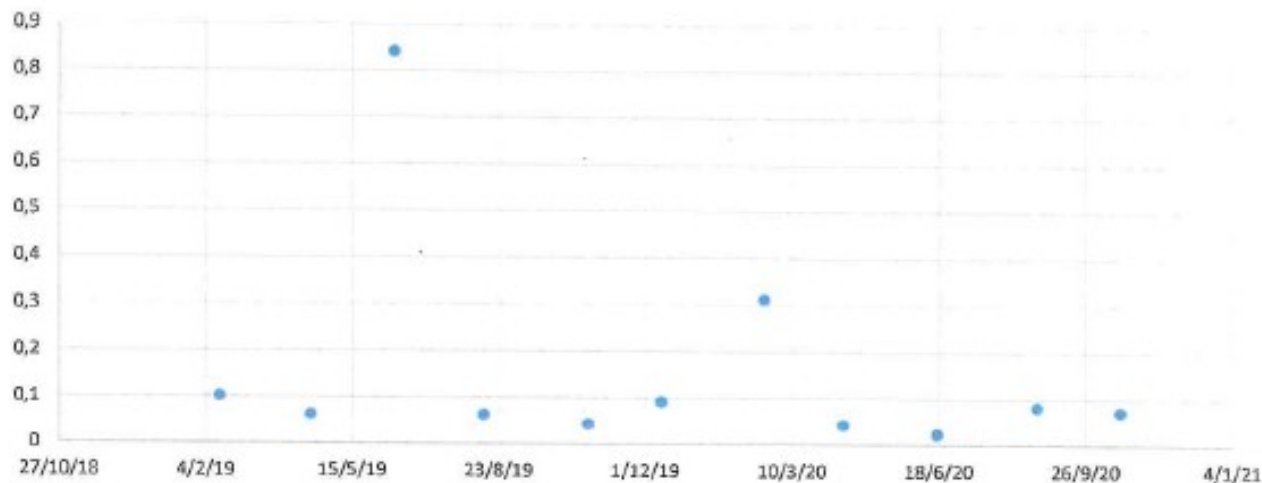
- Prescriptions en cas de sécheresse
- Sols et eaux souterraines :
 - Prescription d'une surveillance décennale des sols pour les substances dangereuses pertinente retenue dans le rapport de base
 - Maintien de la surveillance des eaux souterraines
- Biodiversité : Étude des effets sur les écosystèmes
- Intégration des prescriptions de l'APC du 10 juin 2021 : compléments au POI (liste des substances toxiques et odorantes, méthodes et modalités de prélèvements et d'analyses)

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

LANXESS Inspection du 19/01/21

Risques chroniques (anomalie phosphate dans l'Arc)

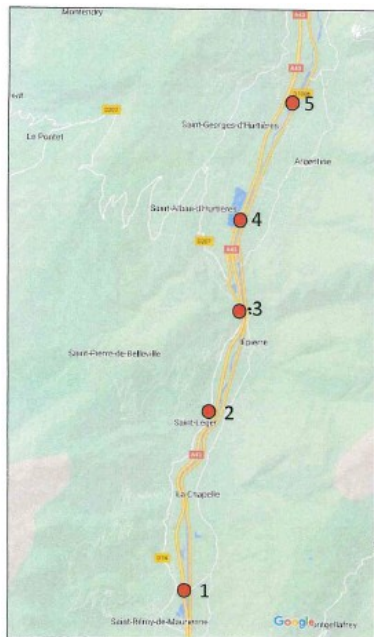
Données DREAL prélèvements ARGENTINE – Concentration PO_4^{3-} (mg/L)



INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

LANXESS Inspection du 19/01/21

Risques chroniques (anomalie phosphate dans l'Arc)



N°	Désignation	PO ₄ ³⁻ (mg/L)
1	Les Chavannes – Radar D1006	0,04
2	La Chapelle – Relais de la Chapelle	0,05
3	Epierre - Garage Renault <i>amont, usée</i>	0,10
4	Argentat – Lac des hurtières <i>aval, usée</i>	0,21
5	Argentat – Route de la torchette	0,24

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

LANXESS Inspection du 19/01/21

Risques Accidentels

- Mise en place d'une gestion informatisée des MMR
- Contrôle annuel des détecteurs IR

CN-AIR- SOREA du 18/09/21

Post Lubrizol

- Contrôle US de la conduite forcée (été 2021)
- mise en place d'une fiche réflexe : action à mettre œuvre en cas d'incident sur le conduite
- Confirmation du caractère non-inflammable des huiles
- blindage conduite au niveau de Lanxess

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

LANXESS Inspection du 9/06/21

Fuite au niveau du bâtiment des brûleurs



INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

LANXESS Inspection du 9/06/21

Fuite au niveau du bâtiment des brûleurs

- défaut automate de sécurité (SIL-2) ligne 1 => mise en sécurité de l'installation.
- Fermeture 2 vannes assurant l'alimentation en P du brûleur
- piégeage P dans un tronçon de 20 mètres
- Le traceur a continué à chauffer le P => $\nearrow T^{\circ}$
- Seuil alarme « T° haute » fixé à 120 °C
- => Chef de poste a mis l'installation sous surveillance.
- une fuite à 103 °C (joint sur bride de la vanne « azote »)
- Intervention rapide du chef de poste (RIA) et le figeage du produit
- => Arrêt de la fuite.

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSES

LANXESS Inspection du 9/06/21

Fuite au niveau du bâtiment des brûleurs

Demandes

- Abaissement du seuil d'alarme à 102 °C
- Révision de l'ED en septembre 2022 sera l'occasion de :
 - identifier tous les tronçons dans la même situation
- remplacement annuel des joints en graphite
- mise en place d'un système de mesure (TIMS) pour faire des mesures dans l'environnement à hauteur d'homme
- Fiche réflexe sur défaut automate de sécurité
- Formation aux bonnes pratiques

Bilan annuel des exploitants

1. TRIMET
2. LANXESS

SIDPC et PPI

Etat des PPI

Sites	Approbation des PPI	Fin de validité
TRIMET - St-Jean-de-Maurienne	08/10/20	07/10/23
LANXESS - Epierre	15/07/20	14/07/23
ARKEMA - La Chambre	08/10/20	07/10/23
PSM - La Chambre	23/02/21	22/02/24

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

UID 73-74



A2761

FIN